

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : HCS 2024 de l'OSHA aux États-Unis, Loi sur les produits dangereux (LPD) et Règlement sur les produits dangereux (RPD) du Canada, ainsi modifiés

Date d'émission 15-mars-2023 Date de révision 02-juin-2025 Numéro de révision 3

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit MAX-IN Ultra ZMB Plus

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Produit nutritionnel pour plantes Utilisation recommandée

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement pour les applications prévues

St. Paul. MN 55164-0589

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur Adresse du fournisseur initial WINFIELD SOLUTIONS, LLC

WINFIELD UNITED CANADA. P.O. Box 64589 ULC

101-302 Wellman Lane Saskatoon, Saskatchewan S7T-0J1, CAN

1 888 975-4769

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE: 1 877 496-3329 (24 H)

EN CAS DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, CONTACTER CHEMTREC AU 1 800 424-9300 (24 H)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette).

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) de 1910.1200

Aucun renseignement disponible.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	d'enregistrement en	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Acide 1,2,3-propanetricarboxylique, 2-hydroxy-, produits de réaction avec l'éthanolamine	85117-66-4	14 - 18	-	-
Acide 1,2,3-propanetricarboxylique, 2-hydroxy-, sel de manganèse	10024-66-5	11 - 14	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation

évolue et persiste.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de

individuelle pour les intervenants en protection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure.

Effets d'une exposition Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

pompiers

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge

électrostatique

Aucun.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Numéro de FS UL-WIN-172 Page 3 / 11

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le

produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV		OSH	A PEL		NIOSH
Acide 1,2,3-propanetricarboxylique, 2-hydroxy-, sel de manganèse 10024-66-5	- Ceiling: 5 mg/m (vacated) Ceiling: 5			5	WA: 1 mg/m³; Mn STEL: 3 mg/m³ Mn DLH: 500 mg/m³ Mn	
Nom chimique	Alberta	Colomb	ie-Britannique	Ontario		Québec
Acide 1,2,3-propanetricarboxylique, 2-hydroxy-, sel de manganèse 10024-66-5	-		-	-		TWAEV: 0.2 mg/m³; inhalable aerosol fraction TWAEV: 0.05 mg/m³; respirable aerosol fraction

Remarque

Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations.

Autres renseignements sur les valeurs limites

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Orange à ambre liquide

État physiqueLiquideCouleurOrange à ambreOdeur (y compris le seuil olfactif)Ammoniac

PropriétéValeursRemarques • MéthodePoint de fusion / point de congélationAucune donnée disponiblePoint d'ébullition (ou point initialAucune donnée disponible

Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air
Limite supérieure d'inflammabilité ou
Aucune donnée disponible

d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité ou Aucune donnée disponible

d'explosivité

Point d'éclairAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition

SADT (°C)

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

pH 6.3 - 6.5

pH (en solution aqueuse)

Augune dennée disponible

Viscosité cinématiqueAucune donnée disponibleViscosité dynamiqueAucune donnée disponibleSolubilitéAucune donnée disponible

Solubilité dans l'eau Soluble dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau Aucune donnée disponible

(valeur logarithmique)

Pression de vapeur (comprend le taux

d'évaporation)

Taux d'évaporation

Densité et/ou densité relative 1.41 - 1.44

Masse volumique apparenteAucune donnée disponibleMasse volumique du liquideAucune donnée disponible

Densité de vapeur relative
Caractéristiques des particules
Dimension de particules
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Distribution granulométrique Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse moléculaireAucun renseignement disponibleTeneur en COVAucun renseignement disponiblePoint de ramollissementAucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires. Aucune donnée de test spécifique n'est

disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et

une douleur. (sur la base des composants). Aucune donnée de test spécifique n'est

disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants). Aucune donnée de test

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements

et la diarrhée. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Classification fondée sur les données disponibles pour les

ingrédients.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux. Classification fondée sur les données disponibles

pour les ingrédients.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Aucun renseignement disponible.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDGNon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Numéro de FS UL-WIN-172 Page 7 / 11

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Acide 1,2,3-propanetricarboxylique, 2-hydroxy-, sel de	1.0
manganèse - 10024-66-5	

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

CAA (Loi sur la qualité de l'air)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés par la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

Nom chimique	Polluants atmosphériques dangereux (HAP)	Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)
Acide 1,2,3-propanetricarboxylique, 2-hydroxy-, sel de manganèse 10024-66-5	Présent	-

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

<u>États-Unis - Réglementations des</u> États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acide	X	-	X
1,2,3-propanetricarboxylique,			
2-hydroxy-, sel de manganèse			
10024-66-5			
Alcool isobutylique	X	X	X
78-83-1			,

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA

Non applicable

16. Autres informations

NFPARisques pour la santé2Inflammabilité0Instabilité0Dangers particuliers -HMISRisques pour la santé2Inflammabilité0Dangers physiques0Protection individuelle

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité Légende

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux		
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de		
	navigation intérieures (Europe)		
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)		
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels		
ATE	Estimation de toxicité aiguë		
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux		
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail		
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle		
BEL	Limites d'exposition biologique		
bw	Poids corporel		
Valeur plafond	Valeur limite maximale		
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction		
DOT	Département des transports (États-Unis)		
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)		
EmS	Programme d'urgence		
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)		
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)		
GHS	Système général harmonisé		
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses		
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer		
IATA	Association du transport aérien international		
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires		
	transportant des produits chimiques dangereux en vrac		
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale		
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine		
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses		
IMO	Organisation maritime internationale		
ISO	Organisation internationale de normalisation		
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants		
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée		
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)		
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires		
NFPA	National Fire Protection Association		
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health		
n.s.a.	Non spécifié ailleurs		
CSENO	Concentration sans effet nocif observé		
DSENO	Dose sans effet nocif observé		

Taux de charge sans effet observable

Limites d'exposition professionnelle

Programme national de toxicologie (États-Unis)

Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

Organisation de coopération et de développement économiques

Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des

Numéro de FS UL-WIN-172

NOELR

NTP

NZIoC OECD

EMT

OSHA

	États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée
Por	protation cutatiee - potentiel a absorption cutatiee

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification

and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date d'émission 15-mars-2023

Date de révision 02-juin-2025

Note de révision Format mis à jour.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique